

## Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains

Décision du Président / commande publique / marché public

### DÉCISION DU PRÉSIDENT

Le Président de la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains,

**Vu l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018,**

**Vu le décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018,**

**Vu la délibération du Conseil communautaire en date du 22 juin 2020 donnant délégation au Président pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres pouvant être passés selon la procédure adaptée, ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget,**

**Vu l'avis d'appel public à la concurrence publié dans le Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics le 10/11/2025, et la consultation publiée sur le Profil Acheteur ouvert sur le site <https://www.alsemarchespublics.eu> le 10/11/2025, pour un marché public de travaux relatif à la « réhabilitation de la gendarmerie intercommunale de Reichshoffen ».**

**Considérant** qu'à la date limite de remise des offres fixée au 28 novembre 2025 à 12h00, cinq (5) prestataires ont remis une offre pour le lot n°1 « VRD aménagements extérieurs »,

**Considérant** qu'à la date limite de remise des offres fixée au 28 novembre 2025 à 12h00, quatre (4) prestataires ont remis une offre pour le lot n°2 « démolition gros œuvre »,

**Considérant** qu'à la date limite de remise des offres fixée au 28 novembre 2025 à 12h00, huit (8) prestataires ont remis une offre pour le lot n°3 « couverture – fenêtres de toit »,

**Considérant** qu'à la date limite de remise des offres fixée au 28 novembre 2025 à 12h00, deux (2) prestataires ont remis une offre pour le lot n°4 « menuiseries extérieures PVC et alu »,

**Considérant** qu'à la date limite de remise des offres fixée au 28 novembre 2025 à 12h00, deux (2) prestataires ont remis une offre pour le lot n°5 « menuiseries intérieures bois »,

**Considérant** qu'à la date limite de remise des offres fixée au 28 novembre 2025 à 12h00, huit (8) prestataires ont remis une offre pour le lot n°6 « plâtrerie isolation faux-plafond »,

**Considérant** qu'à la date limite de remise des offres fixée au 28 novembre 2025 à 12h00, six (6) prestataires ont remis une offre pour le lot n°7 « peinture intérieure -extérieure – nettoyage »,

**Considérant** qu'à la date limite de remise des offres fixée 28 novembre 2025 à 12h00, quatre (4) prestataires ont remis une offre pour le lot n°8 « revêtements de sol (sols surs et sols souples) »,

Accusé de réception en préfecture  
067-246701098-20251219-DEC2025-025-DE  
Date de réception préfecture : 19/12/2025

**Considérant** qu'à la date limite de remise des offres fixée au 28 novembre 2025 à 12h00, cinq (5) prestataires ont remis une offre pour le lot n°9 « CVC sanitaire plomberie »,

**Considérant** qu'à la date limite de remise des offres fixée au 28 novembre 2025 à 12h00, sept (7) prestataires ont remis une offre pour le lot n°10 « électricité CFO CFA »,

Société	Montant de l'offre H.T.
<b>LOT N°1</b>	
SOTRAVEST	<b>196 731,15 €</b>
TRABET SAS	<b>168 952,10 €</b>
WILLEM ROUTES ET TP	<b>174 913,50 €</b>
TP KLEIN	<b>178 413,80 €</b>
COLAS ETABLISSEMENT BAS RHIN	<b>224 477,38 €</b>
<b>LOT N°2</b>	
SOTRAVEST	<b>103 907,57 €</b>
BRIMEY SARL	<b>104 718,02 €</b>
SOCIETE KIFFEL	<b>103 980,00 €</b>
HEINRICH SCHMID HAGUENAU	<b>99 756,40 €</b>
<b>LOT N°3</b>	
SCHOENENBERGER SAS	<b>54 361,10 €</b>
VONTHONR enterprises SAS	<b>49 280,25 €</b>
BILZ CHARLES SA	<b>50 485,48 €</b>
SARL HILD	<b>49 171,16 €</b>
NORBA ALSACE SAS	<b>50 666,00 €</b>
WIEDEMANN	<b>51 572,31 €</b>
CCM CHARPENTE COUVERTURE MODERNE	<b>63 038,00 €</b>
PK CONCEPT	<b>47 665,00 €</b>
<b>LOT N°4</b>	
SOCIETE GROLL	<b>8 601,22 €</b>
NORBA ALSACE SAS	<b>15 618,00 €</b>
<b>LOT N°5</b>	
MENUISERIE REIMEL	<b>53 372,20 € (dont PSE)</b>
AGENCEMENT ET MENUISERIE ROHMER SAS	<b>47 953,90 € (dont PSE)</b>
<b>LOT N°6</b>	
IS PLATRERIE	<b>98 675,71 € (dont PSE)</b>
SARL SARI	<b>101 251,64 € (dont PSE)</b>
SEPPIC SARL	<b>94 500,60 € (dont PSE)</b>
GEISTEL ROBERT SAS	<b>92 500,00 € (dont PSE)</b>
VP VACARAS PRO	<b>85 156,00 € (dont PSE)</b>
PLASTICA ISOLATION	<b>109 868,50 € (dont PSE)</b>
BATICONCEPT	<b>Absence d'acte d'engagement</b>
HEINRICH SCHMID HAGUENAU	<b>86 950,00 € (dont PSE)</b>
<b>LOT N°7</b>	
LS2A PEINTURES	<b>56 791,90 €</b>
MAYART SARL	<b>43 278,00 €</b>
KRATZEISEN PEINTURE	<b>49 832,00 €</b>
PEINTURES DECORS SCHMIDT	<b>48 826,50 €</b>
HITTIER ET FILS SAS	<b>54 820,60 €</b>
HEINRICH SCHMID HAGUENAU	<b>39 408,20 €</b>

Accusé de réception en préfecture  
067-246701098-20251219-DEC2025-025-DE  
Date de réception préfecture : 19/12/2025

<b>LOT N°8</b>	
SASU JUNGER FILS	<b>53 680,05 €</b>
DIPOL SA	<b>40 000,00 €</b>
COMPTOIR DES REVETEMENTS DE L'EST CDRE	<b>43 539,47 €</b>
HEINRICH SCHMID HAGUENAU	<b>52 647,40 €</b>
<b>LOT N°9</b>	
VONTHONR enterprises SAS	<b>129 271,15 €</b>
SCHAEFFER et CIE SAS	<b>102 524,00 €</b>
THERMO CONCEPTS	<b>111 112,00 €</b>
FRANCOIS ET FILS	<b>118 383,00 €</b>
GENIE CLIMATIQUE DE L'EST	<b>116 514,01 €</b>
<b>LOT N°10</b>	
CEVICO SARL	<b>84 942,50 €</b>
ELECTRICITE WACKERMANN	<b>69 230,35 €</b>
SCHORO ELECTRICITE SAS	<b>104 629,83 €</b>
ELECTRICITE KLEIN	<b>83 862,10 €</b>
SOVEC NORD ALSACE SARL	<b>93 464,88 €</b>
ELECTRIFICATION INDUSTRIELLE DE L'EST SAS	<b>85 958,92 €</b>
K3E SAS	<b>86 907,05 €</b>

L'entreprise HEINRICH SCHMID HAGUENAU n'a pas intégré, à la date limite de dépôt des offres, au sein de son offre pour le lot 02, un élément essentiel demandé au sein des documents de la consultation :

- Mémoire technique pour le lot 02.

L'entreprise BATICONCEPT n'a pas intégré, à la date limite de dépôt des offres, au sein de son offre pour le lot 06, un élément essentiel demandé au sein des documents de la consultation :

- Acte d'engagement pour le lot 06.

Dans la mesure où ces éléments présentent une véritable utilité pour l'appreciation de leurs offres, ces dernières sont jugées irrégulières.

L'entreprise FRANCOIS ET FILS a souhaité retirer son offre en raison de l'insuffisance de moyens d'exécution pour l'année 2026.

**Considérant** que le pouvoir adjudicateur a effectué une procédure de négociation conformément aux dispositions du marché,

<b>Société</b>	<b>Montant de l'offre H.T. post négociation</b>
<b>LOT N°3</b>	
SARL HILD	<b>49 000,00 €</b>
<b>LOT N°6</b>	
GEISTEL ROBERT SAS	<b>91 410,00 € (dont PSE)</b>
VP VACARAS PRO	<b>85 156,00 € (dont PSE)</b>
<b>LOT N°8</b>	
DIPOL SA	<b>40 000,00 €</b>
COMPTOIR DES REVETEMENTS DE L'EST CDRE	<b>42 668,69 €</b>

<b>LOT N°9</b>	
VONTHRON entreprises SAS	<b>129 271,15 €</b>
THERMO CONCEPTS	<b>109 869,76 €</b>
GENIE CLIMATIQUE DE L'EST	<b>110 983,32 €</b>
<b>LOT N°10</b>	
ELECTRICITE WACKERMANN	<b>70 585,35 €</b>

**Vu l'analyse des offres,**

**Considérant** que l'offre la plus avantageuse économiquement et techniquement au regard des critères indiqués au sein du règlement de la consultation pour le lot n°1 « VRD aménagements extérieurs » est celle de l'entreprise **TRABET SAS**,

**Considérant** que l'offre la plus avantageuse économiquement et techniquement au regard des critères indiqués au sein du règlement de la consultation pour le lot n°2 « démolition gros œuvre » est celle de l'entreprise **SOCIETE KIFFEL**,

**Considérant** que l'offre la plus avantageuse économiquement et techniquement au regard des critères indiqués au sein du règlement de la consultation pour le lot n°3 « couverture – fenêtres de toit » est celle de l'entreprise **SARL HILD**,

**Considérant** que l'offre la plus avantageuse économiquement et techniquement au regard des critères indiqués au sein du règlement de la consultation pour le lot n°4 « menuiseries extérieures PVC et alu » est celle de l'entreprise **SOCIETE GROLL**,

**Considérant** que l'offre la plus avantageuse économiquement et techniquement au regard des critères indiqués au sein du règlement de la consultation pour le lot n°5 « menuiseries intérieures bois » est celle de l'entreprise **AGENCEMENT MENUISERIE ROHMER SAS**,

**Considérant** que l'offre la plus avantageuse économiquement et techniquement au regard des critères indiqués au sein du règlement de la consultation pour le lot n°6 « plâtrerie isolation faux-plafond » est celle de l'entreprise **GEISTEL ROBERT SAS**,

**Considérant** que l'offre la plus avantageuse économiquement et techniquement au regard des critères indiqués au sein du règlement de la consultation pour le lot n°7 « peinture intérieure -extérieure – nettoyage » est celle de l'entreprise **KRATZEISEN PEINTURE**,

**Considérant** que l'offre la plus avantageuse économiquement et techniquement au regard des critères indiqués au sein du règlement de la consultation pour le lot n°8 « revêtements de sol (sols surs et sols souples) » est celle de l'entreprise **COMPTOIR DES REVETEMENTS DE L'EST CDRE**,

**Considérant** que l'offre la plus avantageuse économiquement et techniquement au regard des critères indiqués au sein du règlement de la consultation pour le lot n°9 « CVC sanitaire plomberie » est celle de l'entreprise **THERMO CONCEPTS**,

**Considérant** que l'offre la plus avantageuse économiquement et techniquement au regard des critères indiqués au sein du règlement de la consultation pour le lot n°10 « électricité CFO CFA » est celle de l'entreprise **ELECTRICITE WACKERMANN**,

## DÉCIDE

**D'attribuer** le marché pour la réhabilitation de la gendarmerie intercommunale de Reichshoffen, pour le lot n°1 « VRD aménagements extérieurs », à l'entreprise **TRABET SAS**,

**D'attribuer** le marché pour la réhabilitation de la gendarmerie intercommunale de Reichshoffen, pour le lot n°2 « démolition gros œuvre », à l'entreprise **SOCIETE KIFFEL**,

**D'attribuer** le marché pour la réhabilitation de la gendarmerie intercommunale de Reichshoffen, pour le lot n°3 « couverture – fenêtres de toit », à l'entreprise **SARL HILD**,

**D'attribuer** le marché pour la réhabilitation de la gendarmerie intercommunale de Reichshoffen, pour le lot n°4 « menuiseries extérieures PVC et alu », à l'entreprise **SOCIETE GROLL**,

**D'attribuer** le marché pour la réhabilitation de la gendarmerie intercommunale de Reichshoffen, pour le lot n°5 « menuiseries intérieures bois », à l'entreprise **AGENCEMENT ET MENUISERIE ROHMER SAS**,

**D'attribuer** le marché pour la réhabilitation de la gendarmerie intercommunale de Reichshoffen, pour le lot n°6 « plâtrerie isolation faux-plafond », à l'entreprise **GEISTEL ROBERT SAS**,

**D'attribuer** le marché pour la réhabilitation de la gendarmerie intercommunale de Reichshoffen, pour le lot n°7 « peinture intérieure -extérieure – nettoyage », à l'entreprise **KRATZEISEN PEINTURE**,

**D'attribuer** le marché pour la réhabilitation de la gendarmerie intercommunale de Reichshoffen, pour le lot n°8 « revêtements de sol (sols surs et sols souples) », à l'entreprise **COMPTOIR DES REVETEMENTS DE L'EST CDRE**,

**D'attribuer** le marché pour la réhabilitation de la gendarmerie intercommunale de Reichshoffen, pour le lot n°9 « CVC sanitaire plomberie », à l'entreprise **THERMO CONCEPTS**,

**D'attribuer** le marché pour la réhabilitation de la gendarmerie intercommunale de Reichshoffen, pour le lot n°10 « électricité CFO CFA », à l'entreprise **ELECTRICITE WACKERMANN**.

Fait à Niederbronn-les-Bains, le 19 décembre 2025.

Le Président,  
Patrice HILT



ACTE EXÉCUTOIRE  
 Publié le 19/12/2025  
 Reçu à la Sous-préfecture de Masevaux  
 le 19/12/2025

Accusé de réception en préfecture  
 067-246701098-20251219-DEC2025-025-DE  
 Date de réception préfecture : 19/12/2025